



*SYNDICAT PROFESSIONNEL
DES SCIENTIFIQUES DE L'ÉNERGIE*

COMMUNIQUÉ AUX MEMBRES
COMMUNIQUÉ AUX MEMBRES
COMMUNIQUÉ AUX MEMBRES

BOUCHERVILLE, le 23 avril 2026

Directive (ou dérive) concernant les déplacements internationaux

Le 24 mars dernier, nous apprenions par des scientifiques que les déplacements à l'extérieur du pays devaient tous être réévalués et approuvés par Mathieu Johnson, vice-président principal Partenariats et développement, et ce, pour l'ensemble de l'entreprise. Bien que cette nouvelle directive n'ait pas fait l'objet d'aucune communication officielle de la part d'Hydro-Québec, la principale raison fournie par la Direction est qu'elle découle d'une décision rendue, la semaine précédente, par la Régie de l'énergie qui refuse à Hydro-Québec une somme de 450 M\$ sur trois ans pour la maintenance de son réseau.

Un des moyens choisis par la société d'État pour récupérer ce manque à gagner fût donc de couper dans les déplacements internationaux. Comme si ce n'était pas assez, dans les semaines qui suivirent des scientifiques dont les déplacements avaient déjà été autorisés, voire réservés, ont été forcés d'annuler leur présence à un colloque, une conférence ou un comité auxquels ils devaient participer avec les conséquences que cela comporte.

Nous estimons que cette directive est non seulement préjudiciable au rayonnement des scientifiques que nous représentons, mais aussi à leurs perspectives de reclassification, ce critère constituant un élément de la grille de reclassification. De plus, elle risque de porter atteinte à leur réputation, ainsi qu'à celle d'Hydro-Québec.

Afin de nous permettre de documenter les répercussions négatives de cette directive, nous faisons appel à vous qui avez dû annuler un déplacement ou qui avez essuyé un refus de vous déplacer pour une conférence ou un comité à l'étranger, et vous demandons de nous soumettre, par courriel, les impacts occasionnés par cette décision.

Le Bureau

Secrétariat du SPSI
210, boul. de Montarville
Bureau 2008
Boucherville (Québec)
J4B 6T3
Tél : (450) 449-9630
Courriel : secretariat@spsi.qc.ca
Page Web : www.spsi.qc.ca